

<b>Nom du document :</b> Guide de prise en charge des biopsies de muscle et de nerf	<b>Identifiant :</b> DOC-PATH-42851 <b>Version :</b> 01
<b>Autorité responsable :</b> Dr Benjamin Ellezam, Neuropathologiste	<b>Date d'entrée en vigueur :</b> 2025-05-01

## GUIDE DE PRISE EN CHARGE DES BIOPSIES DE MUSCLE ET DE NERF POUR ENVOI À L'ÉTAT FRAIS

SVP aviser les techniciens en histochimie avant l'envoi (514-345-4931 poste 5365) et remplir le formulaire d'envoi extérieur sur le site du CHU Ste-Justine : <https://www.chusi.org/fr/Labotest/Envoi-de-specimen>

Les spécimens envoyés au CHU Ste-Justine doivent nous parvenir avant 15h.

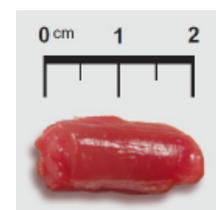
SVP faire livrer directement en pathologie au 5e étage bloc 9 (salle 5921), 3175 Côte-Ste-Catherine, Montréal QC, H3T 1C5

### A. Précautions de base

- **Manipuler le moins possible le spécimen.** Le simple fait de pincer un nerf ou un muscle introduit d'importants artéfacts.
- **Ne pas laisser sécher le spécimen durant la procédure.**
- **Une biopsie musculaire de forme cylindrique, dans le sens des fibres, coupée à angle droit avec un minimum de coups de ciseaux,** facilite grandement l'orientation du spécimen avant sa congélation, ainsi que pour la microscopie électronique.
- **Les portions cautérisées sont inutiles.**

### B. Site et taille (TOUJOURS INDIQUER L'HEURE ET LE SITE DE LA BIOPSIE SUR LE POT)

- **MUSCLE**
  - ✓ Ne jamais biopsier le muscle soléaire ou gastrocnémien
  - ✓ **Taille minimum 1,5 x 0,5 x 0,5 cm** (si analyses mitochondriales : 2 x 1 x 0.5 cm)
- **NERF**
  - ✓ **Longueur minimum : 3 cm** (jeunes enfants : 1 cm)

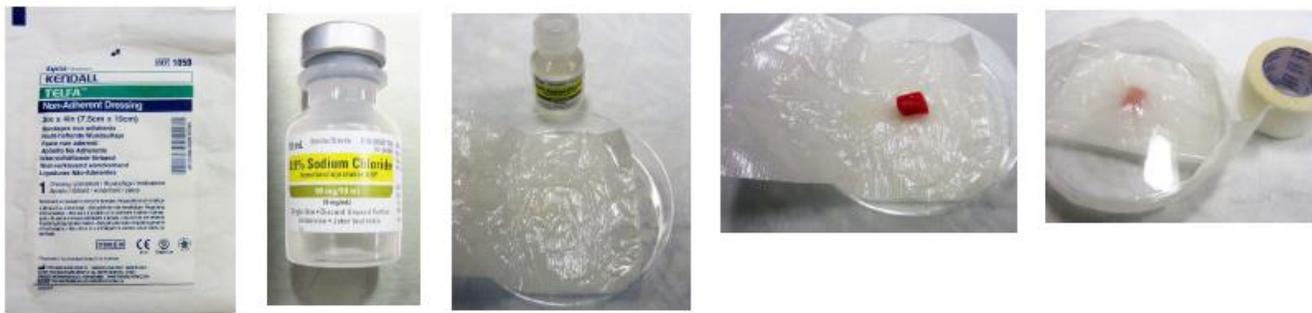


## C. Transport

- LE SPÉCIMEN DOIT ÊTRE MAINTENU **EN MILIEU HUMIDE ET FRAIS** ET NE **DOIT NI SÉCHER NI GELER**.
- Déposer dans une boîte de Petri un Telfa de 3"x4" humidifié de saline. Le Telfa doit être uniformément **humide mais non gorgé de saline**. (Le pétri peut être fourni par le service de Pathologie ou de Microbio).
- Pour transport dans un centre extérieur : Utiliser une boîte de styromousse avec « ice packs » et y déposer le pétri **enveloppé dans un piqué ou des papiers bruns** pour le protéger contre le gel.

### **Ne pas utiliser de glace sèche!**

- Le spécimen doit parvenir au CHU Sainte-Justine au maximum 2-3h après la procédure.



*Dr Benjamin Ellezam, Neuropathologiste, CHU Sainte-Justine*  
*benjamin.ellezam.med@ssss.gouv.qc.ca // 514-345-4649 ou 514-345-4931 poste 6309*

Ce document est aussi disponible en ligne : <https://www.chusj.org/Labotest/Accueil/Protocoles>